



vétos-entraide

Un lien solidaire entre vétérinaires

L'exercice 2016-2017 fut assez riche pour notre association.

Après quelques péripéties, nous avons obtenu le statut d'Association d'Intérêt Général. Je dois sur ce sujet remercier deux personnes sans lesquelles nous n'y serions probablement pas parvenus : d'une part Christophe Hugnet qui a insisté pour que je fasse appel du refus initial de l'administration fiscale, d'autre part Vincent Dattée qui s'est rendu disponible pour défendre l'association lors de la session d'appel en mai dernier.

Ce statut, en dehors des avantages fiscaux pour les donateurs, est avant tout une reconnaissance extra-professionnelle de l'utilité de notre association en matière d'aide psychologique.

Initié au printemps 2015, le projet indemnités journalières / invalidité a trouvé son aboutissement au cours de cet exercice. Cela a demandé un long travail de consultations, de rédaction et de corrections. La touche finale a en fait été donnée sur l'exercice actuel, en novembre 2017, mais je pense qu'on ne m'en voudra pas d'en parler aujourd'hui. C'est un ouvrage extrêmement concret et qui, j'espère, trouvera son utilité auprès de nombreux confrères libéraux. Il a coûté assez peu cher financièrement (environ 2380 euros) mais a impliqué de nombreuses heures bénévoles : je tiens aujourd'hui à remercier en particulier Edith Graff, Dominique Lachapèle et François Courouble pour leurs apports dans la rédaction et Franck Dupuy pour la mise en page.

Nous avons depuis cette année un leaflet de qualité professionnelle qui remplace avantageusement la plaquette en format A4. Nous espérons notamment que sa distribution lors des congrès permettra d'augmenter encore la connaissance de notre existence et le nombre de nos adhérents.

Nous avons, comme toutes ces dernières années, assuré une présence sur tous les principaux congrès : AFVAC, AVEF, France Vet et SNGTV. La fréquentation du stand est forcément inégale mais le fait de pouvoir, à chaque fois, disposer d'un stand offert par les différentes organisations est une chance dont nous espérons pouvoir encore profiter dans l'avenir.

Jacques Carreau nous a représentés lors des journées du SVEL à Biarritz et lors d'une réunion de promotion de l'ENVV à Toulouse. Edith a été présente à une réunion sur Vetfuturs organisée par le CNO à Avignon.

Peu de publications dans la presse professionnelle sur cet exercice : juste un article dans le bulletin du GNVR. Claire Allgeyer maintient le contact pour assurer des publications dans le blog de la Semaine Vétérinaire. Elle a également (et courageusement) représenté Vétos-Entraide lors des traditionnels vœux de l'Ordre.

Une formation à l'écoute a eu lieu en septembre 2016 avec nos formateurs historiques, Fabienne de Zutter et Jean-Pierre Chemla. Je tiens à les remercier pour leur fidélité à notre association : non seulement ils assurent la formation des écoutants à un tarif préférentiel, mais ils sont quasiment toujours présents lors des AG et je rappelle qu'en cas de dissolution de l'ACEI, association au sein de laquelle ils travaillent, Vétos-Entraide fait partie des bénéficiaires de l'éventuel excédent de trésorerie.

Vétos-Entraide

« Maison des Vétérinaires », 10 place Léon Blum, 75011 PARIS

www.vetos-entraide.com/



Quels sont les projets pour l'exercice en cours ?

A la suite du congrès de l'Ordre en novembre 2017, il apparaît que la question de la continuité des soins reste une plaie ouverte au sein de la profession. Le Livre Blanc a maintenant douze ans d'âge et, pourtant, il semble que la situation n'ait guère progressé depuis. Les vétérinaires présents lors de ce congrès, conseillers ordinaires ou pas, ont manifesté leur souhait que le sujet soit au menu de nos instances et c'est ce qu'il ressort également des discussions locales ou sur les réseaux sociaux. J'ai d'ores et déjà signifié à Jacques Guérin notre souhait d'être associés à une étude nationale sur la continuité des soins. Rien n'est encore défini, mais il serait sans doute intéressant de reprendre le Livre Blanc et de lui donner une suite. Notre consœur Carine Fondu a déjà rédigé une lettre ouverte qui témoigne des préoccupations quotidiennes des praticiens en la matière.

Nous poursuivons nos réflexions pour accroître le nombre d'adhérents. Nous avons fait avancer le dossier sur la mise en place du prélèvement automatique mais il faut reconnaître que la BNP ne nous aide guère. Le manque de communication avec notre agence laisse supposer le niveau d'intérêt que la banque porte à la gestion de notre compte, pourtant constamment créditeur de plus de 25 000 euros. La trésorière serait assez favorable à un changement de banque, même si nous n'avons aucune assurance que la situation s'améliorerait sous d'autres horizons. La possibilité de recourir à une banque à distance, plus adaptée au fonctionnement de notre association dispersée aux quatre coins de l'hexagone, comme diraient certains journalistes, a dû être écartée car les associations ne sont pas gérées par de tels établissements. Le Crédit Mutuel a été indiqué par certains comme une piste intéressante, quoiqu'en pense Hervé.

Le nombre d'adhérents reste à peu près constant grâce aux relances de la trésorière. Peut-être que la publication du document sur les IJ permettra d'en obtenir davantage.

La question du site internet se pose encore et nous profiterons de cette AG pour l'examiner une fois de plus. Cette fois, plusieurs personnes se sont penchées attentivement sur la structure du site et ont livré leurs conclusions. Par ailleurs, nous disposons d'un sondage interne et de statistiques. La question est toujours la suivante : faisons-nous appel à un prestataire extérieur, au risque de perdre notre actuel webmaster qui estime qu'il n'aurait plus sa place pour gérer un site construit par un autre, ou gardons-nous la structure actuelle en la perfectionnant au mieux avec l'aide de Patrick Durand ? La question est ouverte.

A noter que la liste de discussion est assez active depuis quelques mois ainsi que la page Facebook et le groupe fermé Facebook. Une Newsletter a été mise en place par notre webmaster ; pour le moment, à ma connaissance, seul un numéro-test a été envoyé.

Enfin, une nouvelle formation à l'écoute est envisagée sur 2018 : les modalités doivent encore être définies.

A mon avis, le plus gros souci actuel pour Vétos-Entraide est le maintien et le renouvellement de ses forces vives. J'ai pu constater lors de ce dernier exercice, encore plus que lors des précédents, que la disponibilité se fait rare. Le recrutement est indispensable, tant pour avoir des administrateurs actifs que pour former de nouveaux écoutants. En effet, le risque d'usure des administrateurs et des écoutants présents depuis plusieurs années est important : si nous ne prévoyons pas la relève, personne ne le fera à notre place.

En ce qui me concerne, j'ai pu mesurer la difficulté de conduire efficacement la présidence sur plusieurs exercices. Le dernier a été particulièrement difficile. En principe, je peux rester en place, si le CA y est favorable, jusqu'à fin 2019. J'ai toutefois décidé que je démissionnerai fin 2018, à la fois du poste de président, mais également de celui d'administrateur. Je me mettrai en retrait dès le début de l'année 2018 pour réserver mon énergie à l'information de celles et ceux (ils seront certainement nombreux) qui seront volontaires pour me succéder.

Vétos-Entraide

« Maison des Vétérinaires », 10 place Léon Blum, 75011 PARIS

www.vetos-entraide.com/



Je pense par ailleurs qu'il est nécessaire de procéder à un rééquilibrage des tâches au sein du bureau : à l'heure actuelle, nous avons un président un peu jupitérien sur les bords et il y est lui-même certainement pour quelque chose (déjà, il parle de lui à la troisième personne).

Je pense que le rôle du président doit se limiter à mener la politique de l'association : réflexions sur les projets, relations extérieures et représentation, décisions. Si le domaine de la comptabilité est à l'heure actuelle assumé entièrement par la trésorière, le président prend à sa charge une grande partie du secrétariat. Il nous faut un secrétariat plus efficace, sans doute mené par au moins deux personnes. Il n'est absolument pas dans mon intention de dire que la secrétaire actuelle n'effectue pas correctement son travail : au contraire, nous avons toujours affirmé que chacun ne doit pas s'engager au-delà de sa disponibilité : Claire fait de son mieux et je l'en remercie profondément.

Je suis donc favorable à l'élection d'un bureau plus étendu avec un(e) secrétaire adjoint(e) et un(e) trésorier(e) adjoint(e).

En ce qui me concerne, par exemple, je ne me chargerai plus de l'organisation des congrès, je ne répondrai plus aux courriels extérieurs, je ne gèrerai plus les listes sur OVH : bref, je me prépare de longues vacances.

Merci à tous pour votre présence et votre attention.

Artagnan Zilber
Président

BILAN MORAL EXERCICE 2017 (01/08/2016 - 31/07/2017)

